

## La République de la Commune

Au moment où nos lecteurs recevront ce bulletin, nous lisons en plein cœur d'échéances électorales importantes pour notre pays. Et dans moins d'un an, les électeurs auront à élire leurs conseils municipaux. C'est dire si la question de la démocratie est au cœur des questions dont nous avons à débattre.

Or l'apport de la Commune à la démocratie est considérable. Certes nous devons comprendre la Commune dans son contexte et dans un réseau d'héritages et d'influences ou de sensibilités très divers. En 1871, la République était loin d'être acquise et le gouvernement de Versailles était issu d'une Chambre à majorité monarchiste. Ainsi la lutte de la Commune est-elle aussi une lutte pour la République et pour les libertés essentielles (presse, réunion, manifestation, conscience...). C'est d'ailleurs pour une grande part, qui ne lui est pas suffisamment reconnue, grâce à la Commune que la République est devenue notre régime commun. Mais pas celle dont rêvaient les Communards !

Un autre aspect particulier tient au statut de Paris, maintenu dans un rang mineur et sous la tutelle étatique, ne disposant ni d'un maire, ni d'un conseil municipal élu sous le Second Empire. La Commune est ainsi aussi une révolution pour la démocratie communale et le droit de Paris, sans que pour autant soient clairement résolus les rapports de la capitale à la nation. Cependant là encore cette idée d'autonomie n'est pas si absente de nos débats d'aujourd'hui.

Mais l'essentiel est dans l'action de la Commune. Afin de mettre en place une démocratie nouvelle, approfondie, agissante, cette action se situe à deux niveaux : la transformation des institutions et l'intervention populaire. L'une ne va pas sans l'autre. La Commune a bouleversé les modes de fonctionnement étatiques. Si elle s'appuie et compte sur les élections pour sa légitimité, elle organise son «gouvernement» de telle façon que le peuple en

soit en quelque sorte toujours le maître. Les élus ne sont que les mandataires du peuple, ils ne peuvent qu'appliquer ce pour quoi ils ont été élus. Ils sont responsables devant la souveraineté populaire et révocables à tout moment. Gouvernement du peuple, la Commune compte des élus du peuple. Aucune assemblée n'a compté un nombre aussi élevé d'ouvriers, d'employés, de très petites classes moyennes en son sein. Quand on pense qu'il n'y a dans la Chambre des députés sortante que 1 % d'ouvriers, on voit le chemin à accomplir ! Ce peuple ce sont aussi les étrangers, les femmes (encore privées du suffrage mais ô combien présentes dans la Commune). Enfin, la Commune est un Etat où les forces de l'ordre perdent de leur rôle oppressif : suppression de l'armée permanente et de la Préfecture de police, la Garde nationale étant la seule force chargée de l'ordre.

Ce dispositif important et que nous n'avons qu'essaimé ne prend force qu'avec une intervention populaire, qu'avec la participation du peuple dans ses clubs, dans les réunions, dans les associations, sociétés ou syndicats, par la presse ou les manifestations. Nous savons combien cette vie démocratique a été riche pendant la Commune.

Enfin, la démocratie, ce ne peut être aussi que la démocratie sociale. La Commune a largement ouvert ce chemin qui fait que le travailleur, comme le citoyen, doit bénéficier des droits du peuple. En associant réellement les syndicats à ses projets, en ouvrant des ateliers à statut associatif gérés par les travailleurs, la Commune n'a pas négligé cette dimension essentielle de la démocratie. Au fond la réflexion sur la Commune ne fonde pas un modèle, mais elle nous permet de dégager des exigences démocratiques sur lesquelles les candidats à quelque élection que ce soit doivent s'engager. C'est le sens d'un appel que nous avons adressé aux candidats. Ainsi la Commune est-elle toujours plus vivante.

Jean-Louis Robert



Les colonnes du bulletin des Amis de la Commune de Paris sont ouvertes à tous celles et ceux qui, dans leurs articles, traitent de l'histoire de cet événement.

Le Comité de rédaction, soucieux de préserver la liberté d'expression de chacun des auteurs, rappelle que le contenu des articles n'engage que leur signataire.

## En quête d'une démocratie vraie



Au commencement était le Peuple. Jusqu'alors soigneusement tenu à l'écart de la chose publique, celui-ci s'invite brusquement dans le politique en 1789<sup>1</sup>. Suite à la prise de la Bastille, puis aux journées des 5 et 6 octobre, les élites aristocratique et bourgeoise apeurées s'ingénient à évincer ce peuple indocile et encombrant du corps électoral. Ainsi naît la distinction entre citoyenneté «active» et citoyenneté «passive» et, en découlant, le suffrage censitaire. A la faveur de la mobilisation populaire de l'été 1792 et de l'abolition de la royauté, le suffrage universel - masculin - est promulgué. Se pose alors avec acuité la question du choix entre démocratie représentative et démocratie directe. Une fois encore, le peuple se charge de trancher le nœud gordien.

Désormais pleinement citoyen, il investit massivement les sections et les clubs et élabore un système politique inédit : le gouvernement direct. Ce modèle regarde la souve-

raineté populaire comme imprescriptible, inaliénable et indélégalable. Les élus du peuple, parce qu'ils sont nantis d'un mandat impératif, sont désignés sous l'appellation de mandataires. Ils doivent être incessamment contrôlés et peuvent être révoqués à merci<sup>2</sup>. Cette expérience unique et exaltante fut malheureuse-

ment de courte durée, sapée qu'elle fut par la réaction thermidorienne. La démocratie directe resta sous le boisseau pendant près de quatre-vingts ans.

Bien entendu, il y eut 1848. Mais force est d'admettre que la phase d'«illusion lyrique<sup>3</sup>», celle où l'on rêvait haut et fort d'une République démocratique, fraternelle et sociale, fut bien éphémère<sup>4</sup>. Et si le suffrage était universel - masculin -, il fut promptement statué sur la nature du régime : il serait de type représentatif et certainement pas direct. Du scrutin du 23 avril s'ensuivit l'instauration

d'une Assemblée constituante composée majoritairement d'éléments modérés, modérés qui n'hésiteront

**IL FALLUT ATTENDRE  
QUASIMENT UN QUART  
DE SIÈCLE POUR REVOIR  
SOURDRE L'ESPOIR ET  
SOUFFLER L'ESPRIT  
RÉVOLUTIONNAIRE ET  
DÉMOCRATIQUE  
DE L'AN II.**



### Meeting annuel devant le mur des Fédérés en 1883. Ilya Répine(1844-1930).

A Paris pour une dizaine de jours en 1883, Répine participe au rassemblement au Mur des Fédérés. Dans une lettre à son ami Stassov en 1874, il écrit : «Je ne songe qu'à la Commune et ne vois qu'en elle la délivrance de l'humanité». Cette toile, exécutée en trois jours, est exposée au musée Trétiakov de Moscou.

## En quête d'une démocratie vraie (suite)

pas deux mois plus tard à recourir à la violence la plus extrême pour noyer dans le sang les légitimes revendications des insurgés de Juin. Ainsi fut porté un coup d'arrêt, sec et fatal, aux aspirations démocratiques et sociales.

Il fallut attendre quasiment un quart de siècle pour revoir sourdre l'espoir et souffler l'esprit révolutionnaire et démocratique de l'an II. Aussitôt la République proclamée, dans chaque arrondissement parisien s'institua un comité de vigilance - la vigilance, une vertu cardinale en République - chargé de porter un regard attentif et aiguisé sur les actes des maires désignés par le Gouvernement de la Défense nationale. Les comités de vigilance se fédérèrent le 5 septembre 1870 et, réunis, prirent le nom de Comité central républicain des vingt arrondissements de Paris. Non contente de constituer un véritable contre-pouvoir aux autorités gouvernementale et municipale, cette organisation fut la première - il convient d'insister sur ce point - à exiger l'instauration de la Commune et l'exercice plein et entier de la souveraineté populaire. Elle fut pour beaucoup dans la maturation

et la propagation de l'idée communaliste<sup>5</sup>.

Mais ce ne fut qu'après le 18 mars, au cours du lumineux printemps de 1871, qu'advinrent une vraie République et une démocratie authentique, incarnant toutes deux l'application stricte du principe de Gouvernement du Peuple, par le Peuple, pour le Peuple. Aussi les élus de la Commune ne furent-ils pas dénommés représentants - mot de la IIe République - ni députés - terme en vigueur sous le Second Empire - mais mandataires.

Les membres de la Commune étaient investis d'un mandat impératif, par conséquent révocables à tout instant s'ils s'aventuraient à l'outrepasser ou se montraient incapables de le mener à bien. Après avoir enduré le bât de l'Empire pendant vingt ans, la population était avide de libertés et assoiffée de justice. L'en-haut et l'en-bas communiaient dans un même idéal.

En haut, un Pierre Denis, l'idéologue proudhonien du «Cri du Peuple» estimait qu'était revêue l'époque où le peuple était comme «un troupeau appelé à jour et heu-

re fixes par ses gouvernants à voter son abdication de tout pouvoir et de tout droits [...]». Il considérait que «la souveraineté nationale étant dans le suffrage universel lui-même, [ce dernier] avait toujours le droit de se convoquer, c'est-à-dire que ce droit appartenait à tout groupe d'hommes qui avaient à consulter l'opinion sur une idée, sur un fait surtout, quand les événements sollicitaient et nécessitaient cette consultation<sup>7</sup>».

En bas, le peuple, par les rues de la ville révoltée, dans les clubs, dans la Garde nationale, redoublait de vigilance, exerçait son droit de contrôle et, inlassable-

ment, discutait les actes de la Commune allant, si le besoin s'en faisait sentir, jusqu'à la critiquer sans ménagement. Ainsi, «Le Prolétaire», émanation du club (Saint) Ambroise, admonestait ses membres de la sorte : «Ne vous pressez donc pas de juger et de décider au nom du peuple et à sa place. Restez dans votre rôle de simples commis [...]. Serviteurs du peuple, ne prenez pas de faux airs de souverains ; cela ne vous sied pas mieux qu'aux despotes auxquels vous avez

**LES MEMBRES  
DE LA COMMUNE ÉTAIENT  
INVESTIS D'UN MANDAT  
IMPÉRATIF, PAR  
CONSÉQUENT RÉVOCABLES  
À TOUT INSTANT S'ILS  
S'AVENTURAIENT À  
L'OUTREPASSER OU SE  
MONTRAIENT INCAPABLES  
DE LE MENER À BIEN.**



succédé. Vos personnes sont de peu de poids dans les balances de la Commune. Le peuple est las des sauveurs ; il entend dorénavant discuter leurs actes<sup>8</sup>.» Et lorsque les ouvriers boulangers s'en allèrent en délégation à l'Hôtel de Ville remercier l'Assemblée communale d'avoir aboli le travail de nuit, le même «Prolétaire» les tança vertement :

«Le peuple n'a pas à remercier ses mandataires d'avoir fait leur devoir ; ils seraient criminels en ne le faisant pas ; c'est une habitude fâcheuse d'aller leur rendre grâce pour avoir pris une mesure qu'ils auraient été coupables de ne pas édicter. N'oublions jamais que c'est la reconnaissance des peuples qui fait les tyrans.»

A plusieurs reprises, les élus de la Commune furent sommés par leurs mandants de justifier leur manière d'administrer l'arrondissement qui leur avait accordé ses suffrages, ou bien d'expliquer leur conduite à l'Hôtel de Ville. Ainsi eut lieu le 20 mai 1871, au Théâtre lyrique, en présence de quelque deux mille électeurs, une reddition de comptes en bonne et due forme. Les cinq membres de la Commune élus par le IV<sup>e</sup> arrondissement - Charles Amouroux, Arthur Arnould, Adolphe Clémence, Gustave Lefrançais et Eugène Gérardin - se prêtèrent à cet exercice de bon gré.

Parvenu au terme de ce bref panorama, le lecteur se sera fait - à tout le moins, je le souhaite - une idée précise de la façon dont les hommes de 1871 entendaient les notions de République et de démocratie. Leurs réflexions n'ont rien perdu de leur pertinence et de leur actualité. Gageons, en cette année électorale, que notre lecteur-électeur les aura à l'esprit au moment de se rendre à l'isoloir. Ou de ne pas y aller. Car pléthoriques et judicieuses sont les raisons de

s'abstenir<sup>10</sup>. A fortiori dans un régime qui tient le bulletin blanc pour nul, et au sein duquel voter équivaut à délivrer un blanc-seing à son Président ou à son député...

*Maxime Jourdan*



1. *J'espère que le lecteur ne m'en fera pas grief mais, contraintes de temps et d'espace obligent, je n'évoquerai pas les précédents historiques de l'expérience démocratique de par le monde. Le présent article s'assigne pour objectif d'esquisser une analyse - fatalement succincte - des relations qu'entretient la France à la démocratie depuis la Révolution française, en s'attardant tout particulièrement sur l'épisode communaliste.*
2. *Sur ces aspects, le lecteur se reportera à l'ouvrage de Maurice Genty, «L'Apprentissage de la citoyenneté», Paris, Messidor/Éditions sociales, 1987 et au livre d'Albert Soboul, issu de sa thèse magistrale, «Les Sans-culottes», Paris, Seuil, 1968.*
3. *Suivant l'expression consacrée de l'historien Philippe Vigier.*
4. *Le lecteur désireux d'approfondir consultera Maurice Agulhon, «1848 ou l'apprentissage de la République», Paris, Seuil, 1992.*
5. *Sur le CCRVAP, lire Jean Dautry et Lucien Scheler, «Le Comité central républicain des vingt arrondissements de Paris», Paris, Éditions Sociales, 1960.*
6. *Pierre Denis, «Vieille politique», 8 mai 1871.*
7. *Pierre Denis, «Les aveugles de la presse», 23 mars 1871.*
8. *«Le Prolétaire. Organe des revendications sociales, XI<sup>e</sup> arrondissement», 19 mai 1871.*
9. *Ibid., 10 mai 1871.*
10. *Sur cette question, lire l'excellent petit livre intitulé «Précis d'anti-électoratisme élémentaire. 120 motifs de ne pas aller voter», Introduction de Raoul Vilette, Paris, Les nuits rouges, 2007.*



## Démocratie participative



### De quoi parle-t-on ?

Un concept largement dévoyé dans le cadre de la campagne présidentielle. Écouter et flatter l'opinion publique ne crée en rien de nouvelles formes d'action politique. Peut-on bâtir un gouvernement sur le sable de l'opinion ? En exhortant les socialistes à changer leur façon de faire de la politique, Ségolène Royal souligne la fracture qui s'est aggravée entre les politiques et la société. Mais elle ramène le rôle des partis à la conquête du pouvoir et traite le peuple comme un instrument devant lui permettre d'y accéder. Mais, cette démocratie d'opinion, qu'a-t-elle à voir avec la participation des citoyens et des acteurs dans la vie publique et politique ?

### Une crise démocratique

Les socialistes proposeront, s'ils sont élus, un référendum pour changer la République. Pourquoi attendre pour ouvrir le débat, alors que la campagne électorale pourrait être un moment pour des propositions fortes de réformes ? L'acceptation des réformes et des changements doit mûrir dans l'information, la consultation, l'élaboration d'options concrètes avec les citoyens. Notre République a basculé dans une crise démocratique où les partis et leurs élus sont tout dévoués au Président. Celui-ci priorise les thèmes qui ne s'inscrivent pas dans un projet de société. Sarkozy a le mérite de la clarté : il n'est pas pour la participation de la société civile et revendique la présidentialisation de la République. Attention aux lendemains qui déchantent.

### Changer de méthode

Écouter les citoyens n'est pas les entendre ; les inciter à des réactions et à des manifestations n'est pas les rapprocher de la politique, ni en faire des partenaires. Un changement de méthode de gouvernement et d'action nécessite une mutation de notre culture démocratique elle-même. La démocratie française repose sur une délégation verticale, pour exiger de l'État qu'il régle tous les problèmes de la société de haut en bas.

Quand on nous dit que l'on prépare une série de réformes qui pourraient entrer en vigueur dès le mois de juin, on reste interloqué ! Quelles réformes ? Pour quels objectifs ? La France n'a jamais su réformer ses institutions. Sa gestion publique est inefficace. Son taux d'activité est bas. L'échec de socialisation des jeunes est patent. Le changement est nécessaire ; mais comment le faire mûrir, dans un pays où les peurs sont plus fortes que tous les désirs d'avenir ? En disant la vérité, en faisant appel à leurs responsabilités, en remettant en cause nos comportements, c'est difficile mais c'est vital pour notre démocratie. Sinon, Le Pen répondra à tous ceux qui, sous-informés et désarmés face à l'évolution politique et sociale, par une offre de protection étatique et sécuritaire, illustre, mais dangereuse.

### Pour une démocratie partenariale

On explore depuis des années les voies d'une démocratie fonctionnant avec des acteurs publics et privés qui partageraient les responsabilités de l'éducation, de l'emploi, du développement. Pour cette démocratie partenariale, la réforme de l'Etat est décisive.

Nous avons besoin d'une pédagogie à mettre en œuvre et d'un débat d'options pour réussir et construire un marché du travail plus mobile, une éducation plus ouverte, une épargne plus efficace, des services publics rénovés, des structures réorganisées de l'Etat. Pour assurer une meilleure gouvernance, il faut : décentraliser les pouvoirs, supprimer le cumul des mandats, créer des filières d'accès aux responsabilités politiques.

Notre avenir ne peut plus être délégué à un Etat, à un homme ou une femme marqués par l'héritage de la Révolution qui ne reconnaissait rien entre l'État et l'individu. Le dialogue direct de nos candidats avec l'opinion publique semble bien dérisoire face aux besoins d'une société civile responsable et active.

**B. Eslinger**



## L'architecte Joseph Louis Delbrouk,



### FOURIÉRISTE ET COMMUNARD...

Louis Delbrouk a été longtemps un personnage mal connu de l'histoire de la Commune. Heureusement des chercheurs patients et obstinés, M. Maurice Vinot et son fils Yves ont réussi à cerner la personnalité de leur ancêtre. Pour réaliser cette esquisse biographique, il a fallu faire souvent appel aux connaissances approfondies en généalogie, en histoire sociale et en histoire locale de ces deux pion-

niers. Louis Delbrouk est né à Reims, le 13 janvier 1819. Son père Servais Louis Delbrouk, lieutenant en retraite, s'est marié le 4 septembre 1817, dans cette même ville, avec Anne Florence Augé, issue d'une famille de notables ; son père avait été notaire et maire de Passy. Reims est donc la dernière ville de garnison du lieutenant avant sa mise en retraite. Cette mesure est-elle due à sa propre initiative ou est-ce imputable

au général Clarke ministre de la Guerre ayant peut-être soupçonné le lieutenant d'avoir des opinions politiques hostiles à la Restauration ? Le général Clarke, duc de Feltre, ancien ministre de la Guerre de Napoléon I<sup>er</sup>, s'était rallié à Louis XVIII qui l'avait réintégré dans ses fonctions avec le titre de Maréchal en supplément. De ces deux hypothèses, la seconde paraît la plus vraisemblable, même si la maladie peut être invoquée pour la première.

On ignore quelle fut la jeunesse de Louis Delbrouk. Il est entré à l'école des Beaux-Arts de Paris le 23 décembre 1843. Il en est sorti au cours de l'année 1844 avec une promotion d'architecte. Il fait ensuite son tour de France et d'Italie de 1844 à 1846 pour étudier les techniques nouvelles de construction.

Sa carrière professionnelle va se dérouler entre Paris et Vernon mais cela ne l'empêchera pas de prendre

une part active à la révolution de 1848.

Sur une affiche éditée par «La Démocratie pacifique» le journal de Victor Considérant à l'occasion des élections à l'Assemblée constituante les 23 et 24 avril 1848, une longue liste du Comité électoral central est imprimée. On peut y lire les noms de Victor Considérant et de Delbrouk, disciple de Fourier tout en étant un social-démocrate déterminé.

Le 15 mai 1848, lors d'une grande manifestation en faveur de l'indépendance de la Pologne, la foule envahit le Palais Bourbon. Delbrouk s'oppose aux actes de violence et au pillage. Il sera cependant inculpé le 19 juin pour incitation à la haine des citoyens les uns contre les autres. Membre du club de Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, il est chargé de lire un rapport sur les épisodes de l'insurrection de Juin 48. C'est un plaidoyer en faveur des insurgés qu'il va dresser dans

la séance du 19 août 1848. Pour lui, c'est clair, ce sont les réactionnaires de l'Assemblée qui ont exaspéré le peuple pour en finir au plus tôt : attaques contre la liberté de la presse, le droit de réunion, licenciement des ouvriers des Ateliers nationaux...

Delbrouk critique la Garde nationale qui a combattu ceux qu'elle aurait dû protéger. Il affirme «les insurgés sont nos frères, nous ne les renierons jamais» [...] «Les citoyens Louis Blanc, Caussidère et Ledru-Rollin sont de grands coupables». Cette dernière citation servira de motif à son inculpation du 22 août 1848 pour insultes contre l'Assemblée nationale.

On peut adopter comme conclusion à son rapport cet appel à l'action : «Le socialisme est le seul remède qui doit nous sauver de cette crise terrible.»

Delbrouk s'implique avec ferveur dans l'Union des associations fraternelles créée par deux femmes ex-

**SON PÈRE SERVAIS  
LOUIS DELBROUCK,  
LIEUTENANT EN RETRAITE,  
S'EST MARIÉ LE 4 SEPTEMBRE  
1817, DANS CETTE MÊME  
VILLE, AVEC  
ANNE FLORENCE AUGÉ.**



## L'architecte Joseph Louis Delbrouck (suite)

traordinaires, qui luttent pour le socialisme et la libération de la femme : Pauline Roland et Jeanne Deroin.

Une Assemblée générale est prévue pour le 29 mai 1850. A neuf heures quarante-cinq du soir, le commissaire de police et ses agents font irruption dans l'appartement loué par Jeanne Deroin où quarante-sept personnes sont réunies. Elles seront conduites immédiatement au dépôt.

Les unes furent inculpées comme fondateurs et chefs de réunions interdites, tels Billot, Delbrouck, Pauline Roland, Jeanne Deroin, les autres comme participants. Le 13 novembre 1850, les inculpés passent en cour d'Assises. Delbrouck, délégué de l'Association des maçons, va présenter la défense commune des inculpés. Gustave Lefrançais en a retenu de remarquables extraits<sup>1</sup> : «Au nom de tous ses co-prévenus, Delbrouck se lève ensuite et développe plutôt qu'il ne lit le mémoire approuvé par tous. Ce mémoire constate d'abord le mouvement irrésistible de concentration capitaliste qui va permettre aux grandes compagnies financières et industrielles, en formation depuis dix ans, de réaliser avant longtemps et sous la protection de l'Etat une véritable mainmise sur tous les moyens de production et de constituer dès lors un nouveau servage bien supérieur en malfaisance.

Il démontre qu'il y a nécessité absolue et légitime sans conteste pour les travailleurs de s'entendre afin de pouvoir lutter contre un avenir menaçant, livrant leurs bras à la seule discrétion des capitaux coalisés en dépôt ou plutôt avec la protection des lois.

Il signale l'iniquité flagrante de toute législation prétendant s'opposer à ce que les travailleurs unissent leurs efforts pour échapper à un tel avenir, et également à tout ce que cette législation a d'injustifiable dans une société supposée se référer aux fameux principes de quatre-vingt-neuf. Le président du jury déclare tous les accusés coupables..., mais avec des circonstances atténuantes.» Sans nul doute, le mémoire de Delbrouck a fait une forte impression sur le jury par sa lumineuse analyse du mouvement de concentration capitaliste. L'attitude des femmes n'est pas moins

combative. Aux attaques du président du tribunal, elles opposent une solide défense de leurs intérêts. L'argumentation de Pauline Roland et de Jeanne Deroin apporte un ferme soutien à leur lutte pour la libération des femmes.

Edith Thomas peut conclure : «Ainsi dans ce procès, les deux questions essentielles se trouvent immédiatement liées : la libération de la femme et celle du prolétariat ne sauraient aller l'une sans l'autre.»<sup>2</sup>

Les défenseurs de l'ordre bourgeois condamneront ainsi les accusés : Billot à quatre ans de prison et mille francs d'amende ; Delbrouck à quinze mois et cinq cents francs d'amende ; Jeanne Deroin, Pauline Roland à six mois. Billot, délégué cordonnier, subit la plus lourde peine bien qu'il n'ait rien fait de plus que les autres, mais il était cordonnier donc classé dans les éléments dangereux par la classe dominante. La relative liberté dont jouissait le cordonnier lui permettait de lire et d'acquérir les bases d'une culture politique et sociale. Peu de temps après sa sortie de prison, le 29 mai 1852, Delbrouck se marie avec Jeanne Delphine Dary ; un garçon et une fille naîtront de cette union. En 1853, il reprend goût à la polémique. Il écrit une lettre sur «l'art et les fêtes publiques» au directeur et rédacteur en chef d'une revue artistique très conformiste.

Il clame son indignation à la vue de la décoration de l'avenue des Champs-Élysées pour les fêtes du 15 août. Il rêve d'un projet complet de décoration en pierre et en marbre, devant remplacer ces échafaudages, ces lattes, ces tours peintes et ces lampions qu'il faut laisser aux baraques des fêtes de village au lieu «des arcs de triomphe en bois et en toiles peintes», il préfère «des monuments durables qui donnent aux générations qui suivent une haute idée du peuple qui les a élevés». On peut se douter que cette volée de bois vert sur les fêtes éphémères et dispendieuses du Second Empire ne doit pas être très appréciée par les décorateurs de fêtes foraines.

Delbrouck est nommé architecte de la ville de Vernon de 1857 à 1867. Il y élira domicile avec sa famille et son métreur-vérificateur Pierre Mazars. Ses réalisations



tions sont nombreuses : hôpital de Vernon, écoles communales, tannerie, immeubles et maisons particulières, et il trouve encore le temps de donner des cours gratuits sur les connaissances usuelles à l'usage des ouvriers. En 1863, il est un des fondateurs de la Société de Crédit au travail, première banque populaire de France. De retour à Paris, le 1<sup>er</sup> décembre 1868, il signe l'appel aux démocrates pour lancer «La Réforme» journal de progrès politique et social, organe de la coopération. Dans cette initiative, on perçoit l'influence de Victor Considérant. Bien qu'exilé depuis sa tentative d'insurrection en juin 1849, son souvenir ne s'est pas encore effacé. La naissance de la fille de Delbrouck, Delphine, est bientôt suivie par le décès de sa femme le 20 novembre 1869. Les Delbrouck ont eu quatre enfants dont deux garçons n'ayant pas survécu. La guerre contre la Prusse est déclarée. Delbrouck est incorporé dans le corps auxiliaire du Génie chargé des travaux extérieurs de la défense de Paris. Le 31 octobre 1870, la capitulation de Metz et de toute l'armée de Bazaine provoque une grande manifestation devant l'Hôtel-de-Ville de Paris. Accompagné de sa fille, l'intrépide Marie-Marguerite, Delbrouck s'élance devant des Mobiles de province qui s'apprentent à tirer sur la foule. Il les conjure de mettre leurs armes aux pieds et de sa main il abaisse quelques canons de fusil. Il parvient ainsi à éviter un affrontement qui aurait pu être sanglant.

Pendant le premier siège, il dirige les travaux de fortifications à Villiers, à Champigny, aux avancées de Dran-

cy, au plateau d'Avron, aux forts de Rosny et de Choisy, à Montretout, à Buzenval. Il est à présent domicilié à Paris, 129 boulevard Saint-Michel. C'est à cette adresse qu'il est signalé comme membre de la section du XIII<sup>e</sup> arrondissement de l'Internationale. Ses deux filles vivent avec lui mais comme ses fonctions le retiennent souvent hors de Paris, la garde des filles est confiée à Mme Mazars, la femme de son fidèle mètre-vérificateur devenu sergent-major dans sa compagnie. Enfin, une grande nouvelle : Delbrouck architecte, ca-

pitaine à la Légion du Génie de la Garde nationale, est nommé Chevalier de la Légion d'honneur, par décret du 16 janvier 1871. Il apprend sa nomination par le Journal officiel du 18 janvier 1871. Il écrit aussitôt au général Trochu qu'il ne peut accepter «une distinction contraire à ses principes républicains». De plus, il ne croyait pas «avoir mérité une décoration donnée par le général qui, depuis plus de quatre mois, n'avait rien fait d'efficace pour débloquer Paris» (lettre parue dans «Le Rappel» du 24 janvier 1871).

Après le départ de Viollet-le-Duc qui avait assuré la défense extérieure de Paris en tant que colonel du Génie, Del-

brouck n'avait pas non plus accepté le commandement en chef du génie auxiliaire. Il ne recherchait pas la notoriété, il entendait rester à la tête de sa compagnie où il était respecté et aimé de tous.

Lors des élections législatives du 8 février 1871, sur l'affiche de Comité du I<sup>er</sup> arrondissement, son nom, Delbrouck capitaine du Génie de la Garde nationale, figure parmi les plus illustres.

**PENDANT LE PREMIER SIÈGE,  
IL DIRIGE LES TRAVAUX  
DE FORTIFICATIONS  
A VILLIERS, A CHAMPIGNY,  
AUX AVANCÉES  
DE DRANCY, AU PLATEAU  
D'AVRON, AUX FORTS  
DE ROSNY ET DE CHOISY,  
A MONTRETOUT,  
A BUZENVAL.**





## L'architecte Joseph Louis Delbrouck (suite)

La capitulation et l'armistice ont soulevé la fureur et la haine des fédérés contre l'impérite du gouvernement de la Défense Nationale. Le 12 mars 1871, Delbrouck lance un appel pour l'adhésion du corps auxiliaire de Génie au Comité central de la Garde Nationale. Le 18 mars, quand Thiers veut s'emparer des canons des Parisiens, l'armée fraternise avec le peuple et les Gardes nationaux. La Commune est proclamée, Victor Considérant, le disciple de Fourier, adhère publiquement à la Commune. Il y trouve un exemple de démocratie directe dont il a toujours rêvé ; mais il reste un pacifiste et tient cette formule : « Dans une guerre civile le service obligatoire n'est pas concevable, seuls les volontaires doivent servir. »

Delbrouck et ses amis « Les Millet », fouriéristes convaincus, ont également adhéré à la Commune mais les hommes ne portent aucune arme, ils servent dans le Génie et les femmes sont infirmières pour se conformer à leur pacifisme militant.

Paul Millet, lieutenant dans la compagnie commandée par Delbrouck, est quelque peu ébranlé par l'ambiguïté de sa situation, il l'avoue franchement : « Pacifiste en théorie, j'aurais voulu atténuer à mes propres yeux la contradiction apparente entre mes principes et mes actes. [...] Cependant, il faut l'avouer, la distinction est subtile entre la légitime défense et l'attaque meurtrière. Les embrasures que nous construisions pour les canons, les tranchées derrière lesquelles s'abritaient les tirailleurs nous rendaient complices d'odieuses mais nécessaires boucheries. »<sup>3</sup>

Le 18 mars, Delbrouck contribue, dans une certaine mesure, à faire libérer le général Chanzy et le général Langourian emprisonnés par erreur.

Sous la Commune, comme pendant le premier siège, le capitaine Delbrouck a repris la direction des travaux défensifs consistant à réparer les brèches faites aux remparts ou dans les forts et à installer des abris blindés pour les hommes et des embrasures pour les canons. Dans son rapport sur la journée du 26 avril 1871 concernant la réparation de la barricade de la rue de Chezy, il relate la situation d'un sapeur

de 18 ans grièvement blessé par une balle qui lui a traversé le bras. « Ce jeune homme, seul soutien de sa mère, mérite la bienveillance du général que nous prions de faire donner un secours à sa mère qui en a grand besoin »<sup>4</sup>.

Cet homme juste et bon évite d'exposer ses sapeurs inutilement et il a parfois des différends avec le colonel Rossel-Mollet, directeur du Génie, qui n'est pas toujours d'accord avec ses méthodes. Delbrouck a encore d'autres occupations : architecte, il est membre de la Fédération des artistes présidée par Courbet et toujours résolument pacifiste, il sera deux ou trois fois médiateur entre la Commune et Versailles.

Son lieutenant Paul Millet a rendu compte de la façon dont il réussit à se faire introduire auprès d'Ernest Picard, ministre de l'Intérieur qui, bien entendu, jugea ses propositions inacceptables et lui demanda : « - Et maintenant, qu'allez vous faire ? - Je vais rejoindre ma compagnie, reprit simplement Delbrouck. - Et vous ne faites pas immédiatement arrêter cet homme ! » s'écria avec indignation un secrétaire présent à la scène.

Mais l'autorité morale de Delbrouck était telle qu'il imposait le respect à ses ennemis<sup>5</sup>.

Cet encensement à la gloire de Delbrouck n'est guère tolérable : Ernest Picard au garde-à-vous devant un Communard ! D'autre part, Paul Millet ne pouvait être sur les lieux. Ce serait donc Delbrouck, lui-même, qui lui aurait fait le récit de l'entrevue ? ... Est-ce possible ? Delbrouck le fouriériste a de curieuses conceptions du conflit avec Versailles mais il n'est pas indifférent au déroulement des opérations militaires. Il regrette le manque de coordination entre les différents services de la Guerre. Il s'en plaint à Delescluze avec qui il entretient des relations amicales : le 15 mai 1871, il lui écrit au sujet de la Légion du Génie<sup>6</sup>.

« Citoyen Delescluze

Il y a dans les casernes du Château d'Eau, Napoléon, etc., et dans l'ambulance de la rue de l'Oursine<sup>7</sup> près de mille deux cents anciens gendarmes, sergents de ville, ou soldats prisonniers, complètement inoccupés. Il est difficile d'envoyer au feu ces gens qui ne veulent



pas se battre, mais il est facile de les employer à remplir des sacs de terre pour les travaux de la défense à l'intérieur de l'enceinte.

La Légion du Génie est composée d'environ mille deux cents hommes, il en faudrait dix mille. Ne pourrait-on pas employer ces personnes ainsi que les Gardes nationaux réfractaires ?

Recevez citoyen Delescluze, mes salutations très fraternelles  
Delbrouck - capitaine du Génie 1<sup>ère</sup> Cie  
Caserne avenue Lowenda».

«Dans la nuit du 21 mai 1871, le capitaine Delbrouck, toujours sans armes, dirigeait les travaux de sa compagnie sur les remparts de Passy, lorsqu'il se trouva entouré à l'improviste par les troupes versaillaises entrées dans Paris par trahison. Fait prisonnier, il fut emmené à Versailles. Il défilait sous les insultes de la foule avec ses compagnons de captivité, quand une belle dame le montrant du doigt s'écria : «Voyez donc cette tête d'assassin !» - Il avait une tête de Christ - Et la féroce mégère le frappa d'un coup d'ombrelle»<sup>8</sup>.

Epuisé par les fatigues et le régime de la prison, sa santé fragile fut ébranlée par la lenteur de l'instruction de son procès qui dura plus d'un mois. Aucune charge ne put être retenue contre lui et un arrêt de non-lieu le rendit libre. Epuisé, il partit pour quelques jours à Versailles où il mourut chez un parent le 16 juillet 1871 à cinq heures du soir. Dans la dernière lettre qu'il écrivit de sa prison, on sent sa détresse mais aussi son courage admirable : «[...] Eh bien ! Ma pauvre Bet-Bette (sa fille âgée de 2 ans) est donc partie ! Ah mon ami ce départ m'est bien pénible, car il est le signal des séparations. Pauvre Bet-Bette, pauvre Marie ! (sa fille aînée âgée de 15 ans). Il faut que j'aie la conscience d'avoir fait mon devoir, ou tous mes efforts pour l'accomplir, pour ne pas être terrassé par les malheurs que j'entrevois ... Mais, ai-je le droit de me plaindre, en songeant au sort de notre pays, à tant de braves et nobles victimes que je plains toutes ? - Je me dis pour me consoler que j'ai fait tout ce que je pouvais pour empêcher cet épouvantable résultat. [...].»

Sur la tombe de Delbrouck, Emile Trélat, directeur de l'Ecole d'architecture, prononça des paroles courageuses étant donné l'épouvantable répression versaillaise qui régnait alors : «[...] Voilà donc la fin de cette incomparable abnégation qui fut toute sa vie, mon ami ! Que diront les hommes ? Beaucoup, le plus grand nombre, vous confondent avec les vulgaires perturbateurs. D'autres seront indifférents ou dédaigneux. L'empire des âmes supérieures reste un foyer caché que n'aperçoivent pas les foules. Autour s'agenouillent ensemble de rares croyants. Ceux-ci laisseront dire de vous, Delbrouck, que vous ne fûtes pas habile et que vous avez mal mené votre barque. Mais ce premier devoir de l'homme, qui est de dépenser son cœur, qui l'a mieux rempli que vous ? [...]»<sup>9</sup>

Dans son Histoire du Socialisme, Benoît Malon a écrit que Delbrouck était «l'un des plus méritants parmi les combattants communalistes de 1871». C'est son plus bel éloge.

**Marcel Cerf**

1 Lefrançais Gustave, «Souvenirs d'un révolutionnaire», p.135, Bruxelles, 1902.

2 Thomas Edith, «Pauline Roland», p.153, Librairie Marcel Rivière, 1956.

3 Les Millet, «Souvenirs d'un révolutionnaire», p.136, Bruxelles, 1902.

4 Archives des armées, Lg 115

5 Les Millet, op. cit., pp.55-56.

6 Archives des Armées, Lg 117.

7 La rue de l'Oursine est l'orthographe ancienne de la rue de Lourcine. Pour faire cesser les incertitudes sur l'orthographe du nom de cette rue, Labédollière estime qu'il suffirait d'admettre que cette voie publique était un lieu aux cendres - locus cinerum.

8 Les Millet, op. cit., p.115.

9 Les Millet, op. cit., p.117.



## Relations de l'Église et de la Commune de Paris



L'Église s'était liée à l'Empire grâce à la loi Falloux du 15 mars 1850 multipliant le nombre des écoles catholiques pour mieux contrôler l'instruction «publique».

Après la fermeture des Ateliers nationaux du même Falloux, la répression devenait totale, policière et intellectuelle. Ce qui fut beaucoup pour l'anticléricalisme croissant dans les milieux socialistes et républicains, traits marquants de la Commune de Paris.

Napoléon III fit intégrer Monseigneur Darboy dans le Conseil impérial de l'Instruction «publique» en 1860. Archevêque de Paris en 1863, ce dernier milita pour fonder un néo-gallicanisme réclamant à la papauté une reconnaissance d'une certaine indépendance à l'Église de France, sauf dans le domaine spirituel. Les actes suivirent : refus de se rendre à Rome pour y être ramené à la raison, adhérer sans retenue à la politique italienne de Napoléon III favorisant l'annexion de l'Italie centrale par le Piémont<sup>1</sup> (le Saint-Siège se voyant réduit à Rome), enfin élection de Monseigneur Darboy... au Sénat<sup>2</sup>.

Le durcissement de la papauté se termina par l'encyclique «Syllabus» du pape Pie IX prônant le dogme de l'infaillibilité du pape. L'archevêque de Paris pensa le moment venu de récupérer la mainmise sur l'épiscopat français afin de nommer les évêques.

À la base, les catholiques français opposés à la politique antipapale de Napoléon III développèrent le culte du Sacré-Cœur du Christ<sup>3</sup> «qui a le mieux aimé Dieu et l'humanité...», «les Chrétiens appartiennent au Corps du Christ, ils doivent offrir leur travail quotidien et communier aux intentions des pêcheurs...»<sup>4</sup>.

À l'inverse la Commune de Paris, considérant que le premier des principes est la liberté, que la liberté de conscience est la première des libertés, que le budget du culte est contraire aux principes puisqu'il impose les citoyens contre leur foi, décréta le 2 avril 1871 que : 1. l'Église est séparée de l'État ; 2. le budget des cultes est supprimé ; 3. les biens appartenant aux congrégations religieuses sont déclarés propriété nationale... Ces décisions n'eurent pas le temps d'être réalisées, mais virent le jour partiellement après 1905. Pour comprendre la philosophie de la Commune, il faut se référer à la pensée

d'Auguste Blanqui (enfermé durant trente-quatre ans,) qui considère que le spiritualisme est la source de l'oppression, l'instrument par excellence de la tyrannie ou pour le moins du conservatisme, le mot «Dieu» interdisant toute explication, donc tout progrès. L'humanité, selon lui, dispose à l'origine de deux richesses : l'intelligence et le travail pour agir sur le sol, élément passif. Cependant la division du travail a suscité la monnaie d'où est sorti le capital qui par la ruse et la violence, a capté la propriété du sol et, par voie de conséquence les produits du travail et de l'intelligence. La situation de l'ouvrier est pire que celle de l'esclave puisque sa mort n'est pas une perte, étant donné qu'il y a toujours concurrence pour le remplacer. La religion en privilégiant la charité sur la justice, la foi sur la connaissance sera toujours du côté des oppresseurs. Jacques Rougerie, dans «Paris insurgé» (Édition découvertes Gallimard), cite l'abbé François Courtaud, prêtre des pauvres, déclarant «le nombre des ouvriers qui meurent sans avoir reçu les dernières bénédictions est bien plus considérable que le nombre de ceux qui meurent après les avoir reçues (...), la population de Paris est en train de devenir athée».

**Philippe Léपालard.**

À lire et relire le « Dictionnaire de la Commune » de Bernard Noël, Éditions Mémoire du Livre.

1 Le compositeur Giuseppe Verdi écrivit dans une ferveur patriotique en 1867 l'opéra «Don Carlos» pour fustiger le rôle du Vatican lorsque par analogie le roi Philippe II d'Espagne fit emmurer vivant son fils qui refusait de se battre en pays batave protestant pour défendre la Sainte-Croix Catholique.

2 L'engagement de Monseigneur Darboy lui colla à la robe et fut une aubaine pour M. Thiers.

3 Le bon général Franco tira les leçons de l'éloge du Sacré-Cœur en décidant la mort du communiste Julien Grimau, prisonnier depuis 1936 et qui fut exécuté par la méthode du «garrot», vingt ans après, bien qu'atteint d'une tuberculose en phase terminale.

4 En 2004, le même Vatican discrédité jusqu'à son échec final le référendum sur la légalisation de la procréation médicale assistée destinée à traiter les couples (parfois catholiques) en souffrance de parentalité. Le laboratoire du médecin n'est pas un lieu de culte. La libido chassée théologiquement réapparaît dans le regard du censeur.



## Louise Michel et la Chine



En 1907, deux ans après le décès de Louise Michel, «La Justice céleste», un des premiers journaux chinois, présenta la vie ardente et intrépide de cette héroïne française. Au mois d'octobre de la même année, Su Manshu, célèbre moine-poète de l'époque, publia un article qu'il avait écrit à Tokyo en l'honneur de la Vierge rouge de la Commune. «Dans de vieux papiers, j'ai trouvé par hasard le portrait de Louise Michel, dessiné par un peintre anglais», dit le moine-poète. «Frappé par sa grande majesté, je tombe en admiration devant une noble créature et fais cette réflexion : tant de misères sur notre terre ! Qui peut se dresser contre le Mal comme Louise Michel ?»

Dans les années cinquante, à Pékin, mon professeur de français m'apprit «La Commune», un poème de Louise Michel :

«Quand la foule aujourd'hui muette,  
Comme l'Océan grondera,  
Qu'à mourir elle sera prête,  
La Commune se lèvera.  
Nous reviendrons foule sans nombre,  
Nous viendrons par tous les chemins ;  
Spectre vengeur sortant de l'ombre,  
Nous reviendrons nous serrant les mains.  
La mort portera la bannière,  
Drapeau noir, crêpe de sang ;  
Pourpre fleurira la terre,  
Libre sous le ciel flamboyant.»

Depuis lors, nous récitons en chœur cette belle pièce pathétique au cours des récitals poétiques en langue française. Par la suite, je l'ai traduit en chinois ainsi que d'autres poèmes de Louise Michel : «Les Oeillets rouges», «A Jeanne Place» et «La Révolution russe de 1905». En 1980, durant mon second séjour en Fran-

ce, je rendis hommage à la statue de Louise Michel dans les jardins de la mairie de Levallois. Trois ans plus tard, lorsque je revins sur le même lieu pour voir la statue, elle n'était plus là. M. Balkany, nouveau maire de la ville qui tenait à la retirer de sa vue, l'avait déportée de nouveau dans le parc de la Planchette. Imaginez mon étonnement ! Je me rendis alors au cimetière de Levallois pour déposer une gerbe d'oeillets rouges sur la tombe de la défunte.

En 2005, à l'occasion du centenaire de la mort de Louise Michel, j'ai publié dans le «Quotidien du Peuple», le plus grand journal de Chine, un article commémoratif intitulé «Hommage à la Vierge rouge» dans lequel j'ai mis en valeur le mot de Louise Michel : «Tout pouvoir est corrosif». Ce qui est d'une grande actualité pour le monde d'aujourd'hui.

Si j'admire tant Louise Michel, c'est qu'elle incarne les grands idéaux de la Commune de 1871.

En tant qu'écrivain, je me fixe pour tâche de faire rayonner l'esprit de «ces Communards montant à l'assaut du ciel.» Ainsi le héros des «Amoureux du lac», mon deuxième roman écrit en français et publié aux éditions Maisonneuve et Larose en mars 2004, pensait-il entre quatre murs : la Commune est une révolution différente de celle qui a eu lieu après en Russie tsariste. Car les Communards ont tout fait pour écarter le danger d'usurpation de la souveraineté du peuple par une poignée d'arrivistes après le triomphe de la Révolution.

Sorti de prison, il composa en 1976 sur la place Tian An Men un petit poème :

«Voilà qu'on commémore la fête des morts  
Et le sang bout, avec effort ;  
J'entrevois se lever la Commune  
Contre les caprices de la fortune.»

Shen Dali

**EN TANT QU'ÉCRIVAIN,  
JE ME FIXE POUR TÂCHE  
DE FAIRE RAYONNER  
L'ESPRIT DE  
«CES COMMUNARDS  
MONTANT À L'ASSAUT  
DU CIEL.»**



# Histoire

## Kabyles du Pacifique et frères de sang



Alors que s'éteint la Commune en 1871 dans un bain de sang, éclate en Algérie une insurrection qui sera vaincue avec la déportation des survivants en Nouvelle-Calédonie.

Louise Michel écrivit à leurs propos : « Ces orientaux emprisonnés loin de leurs unités et de leurs troupeaux étaient simples et bons, et d'une grande justice, aussi ne comprenaient-ils rien à la façon dont on avait agi avec eux. » Les causes de l'insurrection furent l'utilisation des Spahis dans la guerre contre la Prusse, les conséquences des famines successives, les brimades morales et les sévices civiques<sup>1</sup> de l'occupant, l'appauvrissement des foyers face à une colonisation de peuplement, enfin les décrets attribuant aux seuls Israélites la nationalité française, les Kabyles oubliés chroniques de l'histoire étant réduits au stade de « sous-hommes ».

Les convois de prisonniers désignés sous le vocable de « transportés » ou « déportés » vers la Nouvelle-Calédonie se réalisèrent dans des conditions effroyables (détention en cage, transport

maritime tourmenté et interminable, privation de nourriture essentielle d'où scorbut mortel).

Quant au sort qui fut réservé aux arrivants, citons pour l'exemple : l'enchaînement initial au fer rouge, le travail forcé jusqu'à l'épuisement, la distribution de « soupe » dans les souliers par sadisme des geôliers (!). L'institution coloniale mena systématiquement un effacement de leur existence pour nier leur identité kabyle et leur combat pour la liberté.

La loi d'amnistie de 1880<sup>2</sup> ne s'appliqua pas aux Kabyles considérés comme disparus par leur famille, leur sépulture étant abandonnée aux qualificatifs de « cimetièrre des Arabes ».

Philippe Léपालard

1 Tradition soldatesque de mutilation auriculaire et nasale.  
2 Loi à double visage politique : non-lieu pour les auteurs du carnage de 1871 et mort sociale pour les survivants rapatriés.

• A lire « Kabyles du Pacifique », de Medhi Lallaoui, Éditions Au nom de la mémoire.



# Humeur

## Foutez-leur la paix !



Dans quelques semaines, nous arriverons au terme de ces périodes que nous distille régulièrement notre Démocratie républicaine..., périodes durant lesquelles, nous sommes censés percevoir, au travers des diatribes des postulants à la magistrature suprême, celui ou celle à qui, faisant « œuvre citoyenne », nous accorderons notre confiance...

Echaudé par de précédentes tartarinades, ne croyant plus guère aux lendemains qui chantent et au « Demain, on rase gratis ! », l'électeur potentiel est pour le moins dubitatif... Il est prudent d'attendre... « Wait and see »...

Le spectacle, que nous croyions naïvement sans surprise, s'est avéré cette fois pour le moins originalement navrant, digne du grand comique de farce, cher à Jean-Baptiste Poquelin...

Rien ne nous a été épargné. Le « remake » de « Tartuffe », revu de « l'Intérieur », avec référence à Guy Môquet, Jean-Jaurès, Léon Blum et Pierre Mendès France, une version désopilante de « La Femme savante », et, le clou du spectacle, une nouvelle statue du « Commandeur », à qui de nombreux « Don Juan » n'hésitent pas à tendre la main, et qui, d'après l'écrivain Alain Soral, qui se prétend toujours marxiste (!), porte « l'esprit de la Commune ». Il pense aussi que « (...) si Marx était tou-

jours vivant aujourd'hui, il appellerait à voter (...), n'hésitant pas en la circonstance, à qualifier cet extrême de «(...) parti du peuple.» (cf. Le Monde du 8 février 2007).

Que nos politiciens et certains «intellectuels» d'aujourd'hui<sup>1</sup> manquent d'imagination et de vrai courage politique n'étonne plus personne. Faut-il pour autant tolérer l'imposture ? Ces récupérations éhontées sont une insulte à notre Démocratie.

L'Histoire de notre pays est un patrimoine qui n'est l'ex-

clusive d'aucun parti politique ou philosophie confessionnelle... Celles et ceux, qui, de toutes tendances politiques et de toutes confessions confondues, l'ont écrite souvent en lettres de sang, méritent le respect. Alors, une fois pour toutes, foutez-leur la paix !

*Jean-Marc Lefébure*

1. Faut-il rappeler en la circonstance l'expression née de Mai 1968 : «Elections, piège à c....».

## Le temps des promesses



Nous arrivons à la saison des promesses. Ouvrez votre boîte à images et vous constaterez que le monde va bien.

Il tourne dans le sens de la logique des décideurs. Alors ! surtout n'empêchons pas le monde de tourner, nous serions de vilains petits canards.

Aujourd'hui, ces mêmes décideurs viennent briguer vos voix.

Est-ce pour légitimer leurs mensonges passés ? Est-ce pour montrer aux petits canards que nous sommes que nous vivons dans une démocratie moderne ?

Non ! leur soif de pouvoir est tellement démesurée qu'ils ont besoin de prendre le contrôle de vos pensées. Ils vous diront ce qui est bien pour vous.

Heureux petits canards.

Mais voilà nous en avons «mare» de voir du mauvais Guignol tous les soirs à l'heure de la soupe.

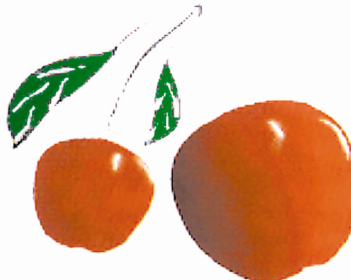
Alors ! Nous déciderons le moment venu de mettre nos plumes contestataires dans cette boîte que nous appelons urne.... Nous pourrions voir, en comptabilisant toutes nos plumes, si la sondamétrie<sup>1</sup> à encore enduit les petits canards d'erreurs.

Le temps des promesses est fini.

Le temps des cerises arrive.

*Spartacus.*

1. Sondamétrie : mesure de sondage politique factice (oui ! moi aussi j'ai le droit d'inventer des mots).





## ie de l'association

### 18 mars 2007, notre marche communarde...



#### DE LA PLACE VENDÔME À L'HÔTEL-DE-VILLE DE PARIS

Le temps était incertain en ce matin où nous commémorions l'anniversaire de la grande journée insurrectionnelle du peuple de Paris. Heureusement à 15 heures, le ciel s'est levé, ce qui ne signifie pas que nous n'ayions pas rencontré certains obstacles !

C'était en effet la première fois que nous effectuions cette marche au cœur de Paris, en liaison avec notre

coin de la rue de Richelieu, Marie-Claude Juin a évoqué le directeur nommé par la Commune Elie Reclus qui, comme son frère Elisée le géographe, fut un chaud partisan de la révolution communarde. Jeanne Vibert a développé l'action de la Commune contre le pouvoir de l'argent, place de la Bourse. Et devant le 29, rue du Sentier où habita Eugène Pottier, Alain Dalotel a évoqué la vie du «mair» du II<sup>e</sup> arrondissement et auteur de "L'Internationale".

C'est aux chants des couplets de cette chanson universelle que nous sommes arrivés sur la place de l'Hôtel-de-Ville où Jean-Louis Robert a évoqué la proclamation de la Commune le 28 mars 1871 sur une place envahie par les drapeaux rouges et les drapeaux tricolores crêpés de rouge. Il a

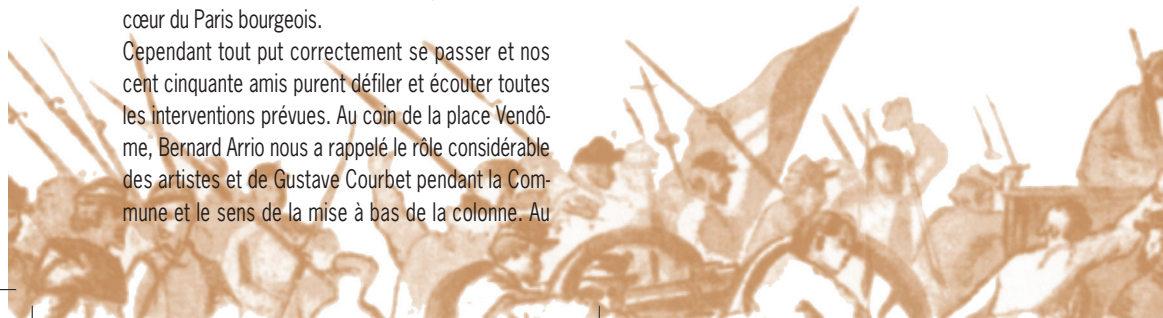


exposition à la Mairie du II<sup>e</sup> arrondissement. Significativement, la Préfecture de police ne nous a pas accordé l'autorisation de nous réunir place Vendôme et de nous installer pour une intervention place de la Bourse. Et, lorsque des policiers nous ont arrêtés au carrefour de la rue Danielle-Casanova et de l'avenue de l'Opéra, le moins qu'on puisse dire est qu'ils ont fait preuve d'un zèle évident à nous contrôler, nous qui défilions au cœur du Paris bourgeois.

Cependant tout put correctement se passer et nos cent cinquante amis purent défiler et écouter toutes les interventions prévues. Au coin de la place Vendôme, Bernard Arrio nous a rappelé le rôle considérable des artistes et de Gustave Courbet pendant la Commune et le sens de la mise à bas de la colonne. Au

souligné comment la Commune avait ouvert la voie vers des formes inédites de démocratie où l'intervention populaire est la clé d'un vrai gouvernement du peuple pour le peuple.

J.-L. R



## L'exposition à la mairie du deuxième arrondissement

### MÉMOIRES ET ACTUALITÉS DE LA COMMUNE DE PARIS

DU 18 MARS AU 28 MAI 1871

- Douze jours d'expositions
- Trois conférences
- Une soirée cabaret

Des dizaines de brochures et de livres à disposition des visiteurs. De nombreux visiteurs et amis ont ainsi bénéficié de l'accueil de la mairie du II<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Remercions la municipalité à l'initiative de cette manifestation culturelle qui nous a apporté son savoir-faire et sa disponibilité ainsi que de nombreux visiteurs.

Pendant ces douze jours nous avons rappelé la mémoire des Communards de cet arrondissement.

- Eugène Pottier, dessinateur industriel, poète, chansonnier élu le 16 avril, il demeurait 29, rue du Sentier

et a fait fonction de Maire.

- Auguste Serrailier, ouvrier formier pour bottes, élu le 16 avril.
- Jacques Durand, cordonnier, fusillé le 25 mai, son adresse était 307, rue Saint-Denis.
- Jules Johannard, fleuriste-feuillagiste, élu le 16 avril par les habitants de la rue d'Aboukir, il était locataire au numéro 130.

Nous avons également souligné le travail d'Elie Reclus, directeur de la Bibliothèque nationale sise au 58, rue de Richelieu à deux pas de la Mairie du II<sup>e</sup>, et le souvenir de Gustave Le Français. «C'est à la Bourse, à 200 mètres de la Mairie qu'a eu lieu, le 25 Mai, le plus grand nombre d'exécutions de combattants pris les armes à la main ; on attachait aux grilles ceux qui voulaient résister.»

*Jean-Pierre Reynaud*



**INVITATION À LA JOURNÉE DU 23 JUIN 2007.** Le 23 juin 2007, nous organisons une journée d'études sur différents points de notre vie associative. Deux thèmes seront dégagés, l'un sur les commissions et l'autre sur les comités locaux. La journée débutera à 10 heures précises pour finir à 17 heures à la Maison des Associations du XIII<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Vous êtes invités à nous rejoindre, pour cela nous vous invitons à vous inscrire au local de l'Association ou pour plus de renseignements (téléphone : 01 45 81 60 54).

## L'actualité de la Commune au cœur des élections

### PRÉSIDENTIELLE ET LÉGISLATIVES

Au nom des «Amis de la Commune», nos présidents, Claude Willard et Jean-Louis Robert ont, avant le premier tour, adressé un courrier aux candidates et candidats à l'élection présidentielle.

Ils leur ont rappelé l'œuvre et les idéaux de la Commune dans tous les domaines : démocratie, œuvre sociale, émancipation féminine, séparation de l'Église et de l'État, les étrangers citoyens à part entière, les services publics...

«Un grand nombre de ces idéaux, écrivent-ils, restent encore à réaliser. Leur prise en compte ouvrirait des pistes pour apporter des solutions aux problèmes démocratiques et sociaux qui se posent aujourd'hui en France et dans le monde. Comptez-vous vous en inspirer dans votre action après les élections présidentiel-

les ?» Au moment où ces lignes sont écrites, compte tenu des délais d'impression de ce bulletin, nous ne connaissons pas le résultat de l'élection présidentielle. Mais la démocratie devant aussi et surtout s'exercer dans les assemblées élues, posons la même question aux candidates et candidats aux élections législatives des 10 et 17 juin.

Réponse des candidats ? Mais aussi des électeurs ! Comme avaient su le faire les Communards en 1871, en imposant le mandat impératif et la révocabilité des élus, exigeons que soient enfin donnés corps et vie aux idéaux de la Commune, à la devise «Liberté, Égalité, Fraternité», inscrite formellement sur nos édifices publics.

*Yves Lenoir*





## ie de l'association

### Notre banquet



Le banquet des Amis de la Commune de Paris s'est déroulé le dimanche 25 mars dans l'immeuble de la CGT à Montreuil.

Malgré les difficultés rencontrées pour son organisation, un nombre important de participants (près de deux cents), de la région parisienne, mais aussi de Dieppe, de Montpellier et du Cher ont répondu présent.

De plus, nous avons eu la satisfaction d'avoir la présence parmi nous de notre doyen Marcel Cerf et de l'artiste peintre Jean Rustin.

Puis, on passa au repas, préparé par notre traiteur habituel et servi par toute son équipe que nous tenons à remercier.

Une table bien garnie, une chaleur communicative, voilà qui augurait un après-midi réussi et entraîna beaucoup de participants à venir interpréter de très nombreuses chansons pour la plupart consacrées à la Commune.

Avant le fromage, Claude Willard anima cette fin de banquet avec une loterie généreuse de près de quarante lots, tous plus beaux les uns que les autres. Nos



Après l'apéritif convivial entretenu par les chansons de la Commune interprétées par Riton-la-Manivelle, on s'installa à table, dans une joyeuse ambiance.

Notre amie Andrée Poirier souligna dans une intervention très écoutée combien les idéaux de la Commune étaient toujours d'actualité dans un monde où les richesses produites sont considérables, mais où elles sont accaparées par une minorité : oeuvre sociale (décret sur les loyers, lutte contre le chômage, abolition du travail de nuit des boulangers, etc...), démocratie citoyenne, émancipation féminine, instauration de l'école laïque gratuite et obligatoire.

Et tout cela réalisé en deux mois !

vifs remerciements à notre amie Claudine Boni qui les a collectés.

Puis ce fut le tour du dessert et du champagne. Avant de se quitter, il nous fallait finir en apothéose et ce fut l'Internationale (intégralement s'il vous plaît) interprétée par l'ensemble des participants de ce banquet 2007 sous la conduite de notre amie Andrée Poirier.

Merci donc à tous pour votre présence en espérant que pour 2008, nous pourrions être encore plus nombreux. Non, la Commune n'est pas morte !

Vive la Commune !

*Jean Malécô*



**A L'INVITATION DES MILITANTS DU JOURNAL «LA RIPOSTE»** nous avons participé à leur initiative «Autour de la Commune». La présence de quarante parisiens du quartier Gare du Nord, Lafayette, Magenta, attestait de la préparation minutieuse. Une question s'est imposée dans le débat : comment dans l'activité du XXI<sup>e</sup> siècle transmettre les idéaux de «la Commune», de démocratie, de laïcité, la révocabilité des élus par leurs électeurs s'ils rompent le mandat qu'ils en détiennent, l'égalité homme femme, la réquisition des logements vacants, le contrôle des loyers, l'enseignement laïque et gratuit, le droit de vote des étrangers et leur éligibilité.

Les dernières réflexions sur le triptyque que la Commune illustra dans ses idéaux et ses combats Liberté, Egalité, Fraternité, ont souligné que les raisons d'espérer ne manquent pas. Les brochures et livres acquis par les participants sont également la preuve d'une belle vitalité.

### MUSIQUES AU TEMPS DE LA COMMUNE (1870-1871)

A partir du 21 mai, retrouvez chaque matin sur France Musique, à 9 heures 05, la série «Au bonheur des gammes» : l'historien Marc Dumont la consacre à la Commune de Paris. Ces cinq émissions se proposent de croiser l'histoire de la Commune, le contexte, la vie musicale de l'époque, textes, documents et musiques d'alors.

Sur les ruines d'un Second Empire, où régnaient le grand opéra et l'opérette, avec les noms de Gounod ou d'Offenbach, ce n'est pas un hasard si la « Société nationale de Musique » est créée - par Franck, Saint-Saëns, Massenet, Duparc, Fauré - en février 1870, au moment même où le traité de Versailles impose à la France les conséquences de la victoire de l'Allemagne. La devise est claire : « Ars gallica » ! Dans ces années-là, les orphéons connaissent leur apogée ; les chansons fleurissent, même si les cafés-concerts sont fermés. De grands concerts en plein air sont donnés aux Tuileries, mêlant Verdi, Weber, Mozart ou Rossini ; des chœurs et airs d'opéra se mêlent aux poésies déclamées, aux chansons et hymnes de la « Grande Révolution » de 1789...

**Lundi 21 : Prélude à la Commune • Mardi 22 : A l'assaut du ciel ! • Mercredi 23 : Le temps des cerises  
Jeudi 24 : La note rouge : la Semaine sanglante • Vendredi 25 : Les résonances de la Commune**

### LA FÊTE DE LA COMMUNE

Elle se déroulera le 30 septembre 2007 place de la Commune, dans le XIII<sup>e</sup> arrondissement de Paris.

Réservez déjà cette date sur votre calendrier, pour participer à cette fête, qui fut une véritable réussite en 2006.

De très nombreux stands vous attendront (littérature, stand débat mais aussi une véritable partie festive avec Riton-la-Manivelle et bien d'autres artistes dont vous aurez la liste très bientôt, sans oublier le bar ou vous pourrez vous rafraîchir et un stand pour les enfants).

Enfin, des bons de soutien seront bientôt en vente, vous permettant de gagner de très nombreux lots .

Rendez-vous le 30 septembre 2007 pour la fête de la Commune

### LA COMMUNE DE PARIS À OAXACA

Notre ami Jacques Dejean, du département de l'Aisne, nous a adressé un article de presse qui relate la grève, en 2006, des enseignants de la ville d'Oaxaca au Mexique pour l'augmentation de leurs salaires et l'amélioration de leurs conditions de travail, lutte violemment réprimée par l'armée.

La solidarité de la population a pris la forme d'une Assemblée populaire des peuples de l'Oaxaca (APPO) qui fédère l'ensemble du mouvement social et oppose une solide résistance aux forces armées du gouvernement fédéral mexicain. L'APPO administre la ville et anime une vie démocratique intense qui n'est pas sans rappeler, dans ces conditions de temps et lieu différents, la Commune de Paris 1871.





## ie de l'association

### L'œuvre démocratique de la Commune célébrée...



#### LE SAMEDI 2 JUIN 2007 AU MUR DES FÉDÉRÉS

En cette année 2007, les Amis de la Commune ont décidé de célébrer l'œuvre démocratique de la Révolution du printemps 1871. Ce thème sera mis en avant dans l'allocution que prononcera notre président Jean-Louis Robert le 2 juin au Mur des Fédérés. Dans le même esprit, nous avons invité toutes les organisations du mouvement associatif, syndical et politique qui se réfèrent à la Commune, à commémorer ensemble l'œuvre démocratique de la Commune en leur proposant d'adopter le texte suivant<sup>1</sup> : «Pendant sa brève existence, soixante-douze jours seulement, la Commune de Paris du printemps 1871 réalise une œuvre démocratique considérable. Elle donne l'exemple d'un gouvernement du peuple par le peuple et pour le peuple, d'une démocratie directe et participative. A la suite de l'insurrection populaire du 18 mars 1871, le Comité central de la Garde nationale invite les citoyens à élire, dès le 26 mars, un «Conseil de la Commune » qui entre dans l'histoire sous le nom de «Commune de Paris».

«Deux jours avant le scrutin, les bataillons de la Garde nationale précisent leur conception de la démocratie : «Quand nous pourrons avoir les yeux partout où se traitent nos affaires, partout où se préparent nos destinées, alors, mais alors seulement, on ne pourra plus étrangler la liberté». Le Manifeste du Comité central des vingt arrondissements exige «la responsabilité des mandataires et, par conséquent, leur révocabilité

permanente. Le mandat impératif, c'est à dire précisant et limitant le pouvoir et la mission du mandataire». «Pendant leur mandat, les élus de la Commune sont sans cesse placés sous le contrôle des citoyens notamment dans les réunions des clubs et de l'Union des Femmes. Cet exemple de démocratie directe demeure unique dans l'histoire mondiale. Depuis cent trente-

six ans, il est un phare, un idéal pour les forces démocratiques qui agissent partout dans le monde contre toutes les tyrannies, les injustices et les inégalités...

«En cette année 2007, où nous sommes appelés à élire le président de la République et l'Assemblée nationale, l'œuvre, les idéaux, les pratiques démocratiques de la Commune de Paris, sont d'une brûlante actualité.

Nous appelons les salariés, les retraités, les jeunes, les femmes, les immigrés, les sans papiers, sans droits, sans toit, sans travail, toutes les victimes d'une société qui les écrase, à se rassembler le 2 juin au Mur des Fédérés. Nous leur donnons

rendez-vous à 14 heures 30 à l'entrée du cimetière du Père-Lachaise, rue des Rondeaux, Paris XX<sup>e</sup> (Métro Gambetta).»

Y.L.

#### 1. Premiers signataires de cet appel :

Les Amis de la Commune de Paris 1871 ; ARAC ; Association Action ; Association Rouges vifs - Ile-de-France ; CAS Nanterre ; CER-SNCF Normandie ; MRAP ; CGT Force ouvrière ; UL-CGT Paris 10<sup>e</sup> ; Institut d'histoire sociale CGT-PTT ; FSU ; UNSA ; Mouvement Jeunes communistes ; Mouvement Jeunes socialistes ; MRC ; PCF ; PRG ; PS .

**LA COMMUNE DE PARIS  
DU PRINTEMPS 1871  
RÉALISE UNE ŒUVRE  
DÉMOCRATIQUE  
CONSIDÉRABLE.  
ELLE DONNE L'EXEMPLE  
D'UN GOUVERNEMENT  
DU PEUPLE PAR LE PEUPLE  
ET POUR LE PEUPLE, D'UNE  
DÉMOCRATIE DIRECTE  
ET PARTICIPATIVE.**



## 8 mars 2007 : deux Communardes dans la rue



Quelle bonne nouvelle lorsque nous avons appris que, sur proposition d'un vœu municipal du III<sup>e</sup> arrondissement, plusieurs lieux de cet arrondissement portent des noms de femmes et de Communardes ! Pour celles-ci il s'agit de Nathalie Le Mel - angle rue de la Corderie et Dupetit-Thouard et Elisabeth Dmitrieff - angle rue de Turbigo et du Temple.

nuons à faire référence à l'excellent ouvrage de Sylvie Braibant «Elisabeth Dmitrieff, aristocrate et pétroleuse».

Peut-être cet oubli sera-t-il réparé, lorsque la mairie posera une nouvelle plaque pour Nathalie Le Mel, puisque sur la celle existante son nom est mal orthographié. Il serait aussi souhaitable de noter que toutes

les deux avaient participé à la Commune de Paris.

Ne soyons pas trop sévères cependant, cette mairie a eu, quand même, le mérite d'oser ces propositions. Merci donc pour les Communardes qui sont enfin sorties de l'ombre à Paris mais il faudrait, sans doute, que les mairies prennent davantage en compte la vie associative, la respectent plus et ne fassent pas des choix.

*Claudine Rey*

1. Eugène Kerbaul «Une Communarde bretonne, révolutionnaire et féministe» - 12 euros plus frais d'envoi en vente au siège de l'Association, 46, rue des Cinq-Diamants, 75013 Paris



Malheureusement nous avons connu cet événement, après coup, par la presse. Est-ce un oubli ? Pourtant, pour justifier ces dénominations, une conférence à plusieurs voix avait mobilisé trois de nos adhérents, bénévolement, comme intervenants. Un bon contact donc avec les élus du III<sup>e</sup> !.

Nous avons fait beaucoup pour la connaissance de ces personnages. Sans l'investissement de notre association l'ouvrage d'Eugène Kerbaul «Une Communarde bretonne, révolutionnaire et féministe»<sup>1</sup>, serait tombé dans l'oubli. Or il n'existe rien sur le récit de cette vie exemplaire et sortant de l'ordinaire. Pour Elisabeth Dmitrieff, nous conti-





## Jacqueline Hog s'en est allée...



Notre amie Jacqueline Hog s'en est allée le 20 février dernier. Sa disparition, aussi soudaine qu'inexpliquée, a plongé tous ses proches dans une profonde tristesse.

Jacqueline, c'était la gentillesse faite femme, une femme de convictions, profondément attachée aux idéaux de liberté et de fraternité. Au sein de notre association, son rôle fut, en maintes circonstances, essentiel.

Membre du Conseil d'administration, de la commission Communication, elle fit partie, dès sa mise en place par Robert Goupil, de la structure qui donna un nouvel essor à notre bulletin. Tout au long de ces années de collaboration étroite, j'ai apprécié une amie alliant tout à la fois disponibilité, malice, rigueur, opiniâtreté. Infatigable, Jacqueline



Jacqueline Hog et Robert Goupil  
au Mur des Fédérés.

représentait la commission du Bulletin au sein du comité de Coordination, et durant plusieurs mois, en compagnie de ses «copines» (sic) Thérèse Gourmaud et Andrée Poirier, elle avait grandement participé à la restructuration de notre bibliothèque. En effet, Jacque-

line était bibliothécaire et avait exercé cette fonction au sein des établissements Renault, à Boulogne-Billancourt, durant de nombreuses années.

Nous n'oublierons pas Jacqueline ; sans elle, rien ne sera plus tout à fait pareil.

En ces moments de peine nous pensons à tous les siens. Qu'ils soient assurés de notre compassion

et de nos pensées les plus affectueuses.

J.-M. L.



## La disparition d'un sage

Notre centenaire René Rousseau nous a quittés le 6 février 2007 dans sa 101<sup>e</sup> année. Homme cultivé et ardent républicain, sa morale stricte ne tolérait aucun écart. Sa passion pour la liberté n'avait pour égale que sa haine du despotisme et des iniquités sociales.

Féru d'histoire, il nous a laissé deux œuvres originales par leur thème, leur documentation inédite et leur mise en pages raffinée.

Elles lui ont permis de pouvoir exprimer sa sagacité, sa sensibilité et son amour de l'art : «Histoire de la société populaire de Bagneux en l'an II de la République» ; «Les oubliés de l'Histoire de la Commune, Charbonneau et Martelet».

Dans ce second ouvrage, pourquoi avoir choisi deux Communards presque inconnus ? Sans doute pour

réparer un oubli regrettable mais surtout parce que le père de l'auteur, membre du parti socialiste avant la Première Guerre mondiale, était un grand ami de ces deux citoyens du XIV<sup>e</sup> arrondissement incorporés dans le même bataillon de la Garde nationale.

Voilà donc l'ambiance dans laquelle a vécu René Rousseau dès son enfance. Il ne faut donc pas s'étonner de son inébranlable fidélité à la révolution du 18 mars.

Ses études secondaires terminées, René Rousseau entre dans les services administratifs des Douanes.

Il fait son service militaire au Maroc en 1926, à la fin de la guerre du Rif. En 1939, il est mobilisé et en 1940, il est fait prisonnier comme beaucoup d'autres soldats.

Il est élevé au rang de Chevalier de l'ordre des Arts et

des Lettres le 28 mai 1997.  
Membre de l'association des «Amis de la Commune de Paris» depuis de nombreuses années, il trouvait un réconfort dans un milieu favorable à ses aspirations

sociales. Tous ceux qui l'ont connu l'ont aimé et estimé.

*Marcel Cerf*



#### **DISPARITION**

Pouran Barzagan nous a quittés le 7 mars 2007 à l'âge de 70 ans. Dès son plus jeune âge, elle avait choisi le camp de la liberté et de l'égalité contre l'impérialisme et la dictature en Iran. Elle avait été

contrainte de fuir son pays à deux reprises, en 1973 et en 1982.

Réfugiée en France, elle a été de tous les combats pour la démocratie en Iran et dans tous les pays du Moyen-Orient. Dans ces luttes, elle se référait à la Commune. Membre de notre association des Amis de la Commune de Paris 1871, elle participait tous les ans à la «Montée au Mur des Fédérés». C'est là que ses compatriotes et amis lui ont rendu hommage après sa disparition.



**Nous étions nombreux et profondément peïnés aux obsèques, à la Courneuve, de Jean-Charles Luciani, ce 14 février.**

Né en 1932, ouvrier métallurgiste, actif militant syndical et politique, homme de passion, Jean-Charles

adhéra aux Amis de la Commune où il se dépensa sans compter. Nous l'aimions pour son humanité profonde et son dévouement aux plus nobles causes. Jean-Charles, tu nous manqueras beaucoup.

*Guy Merlin*

#### **PROCHAINE PARUTION DU GUIDE**

##### **DES SOURCES D'ARCHIVES DE LA COMMUNE**

Le «Guide des sources d'archives de la Commune de Paris et du mouvement communaliste (1864-1880)» devrait paraître au cours de l'été de cette année. Sa présentation publique aura lieu entre le 10 et le 16 septembre à l'Hôtel-de-Ville de Paris.

Nous disposerons, avec ce document, d'un remarquable instrument de connaissance sur l'histoire, l'œuvre et les idéaux de la Commune.

Nous donnerons des précisions sur son contenu et sa promotion dans notre prochain bulletin d'information qui paraîtra fin août prochain.

#### **COMMUNIQUÉ**

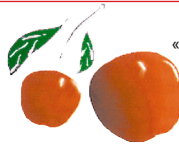
Les Amis de Beaucaire portent à notre connaissance que le Conseil municipal de la commune de Tarascon, sur proposition du maire, décide en séance du 3 décembre 1904 de changer les noms de toutes les rues qui évoquaient la religion ! Parmi les nouvelles appellations, Louis Lucipia, Félix Pyat, Crémieux et Auguste

Blanqui. Bel hommage à la Commune de Paris. Voilà qui nous change des choix douteux de certains édiles. Saluons comme il se doit l'audace des Tarasconnais qui ont, en la circonstance, fait taire les mauvaises langues. Qui osera encore parler de tartarinades ?



# Liberté d'expression

## Laïcité et liberté d'expression (suite et... fin)



«Attendu que le genre littéraire de la caricature, bien que délibérément provoquant, participe à ce titre de la liberté d'expression (.) l'hebdomadaire Charlie Hebdo est relaxé.»

L'Union des Organisations Islamiques de France et la Grande Mosquée avaient assigné Charlie Hebdo et Philippe Val, son directeur, pour injures publiques envers les musulmans. Toutes deux avaient argumenté leur position à partir de caricatures danoises et françaises brocardant des terroristes prétendant agir au nom de Mahomet. Il apparaissait donc un certain amalgame entre une population ayant des croyances religieuses, ce qui est un droit évident et reconnu, avec une frange d'intégristes pratiquant leur chantage les armes à la main, ce qui est criminel. Et au travers de ces assignations, la laïcité et la liberté d'expression étaient effectivement dans le collimateur.

L'affaire passa à la dix-septième Chambre en février. Trois candidats à la présidence de la République, soulignant notre laïcité et notre indépendance vis-à-vis de toutes religions ou croyances, avaient apporté leur soutien à la liberté d'expression soulignant qu'elle est inscrite à la fois dans la loi française et dans notre tradition. Puis devant les juges, des avo-

cats et des témoins, attentifs au sens des mots, avaient ensuite souligné la différence entre une injure, effectivement condamnable, et une caricature qui, légalement, n'est que l'expression d'une opinion. Le tribunal de Paris vient donc de trancher : Charlie Hebdo et Philippe Val sont relaxés.

Cependant, il faut bien se rappeler que, au-delà du rire considéré comme injurieux par ces deux organisations, il existait dans le monde un «non dit extrémiste» à base de chantage et d'intimidation. En effet des ambassades danoises avaient brûlé, des journalistes étaient menacés de vengeances et, dans ce contexte tendu, certains hommes politiques adoptaient un profil assez bas. D'où l'importance de la décision du tribunal de Paris qui remet la laïcité et la liberté d'expression à leur place, le 22 mars dernier.

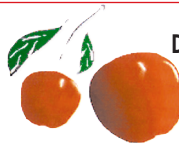
Les Amis de la Commune de Paris comptent dans leurs rangs des amis musulmans qui y sont appréciés sans restriction. Mais nous soulignons à l'un d'entre eux qui nous a écrit son inquiétude combien notre laïcité affichée n'a pas de préférence pour une religion ou pour une quelconque sorte de croyance. Elle se veut tout simplement indépendante de toutes.

Claude Chanaud



# Expositions

## Le Journal officiel de la Commune s'expose



### DESSINS INÉDITS D'ELOI VALAT.

Après l'exposition «Regard d'un Parisien sur la Commune» commentée par notre ami Claude Chanaud, la Bibliothèque Historique de la Ville de Paris continue à mieux faire connaître aux Parisiens, cette Commune de Paris dont ils ont si peu entendu parler à l'école.

Du 1<sup>er</sup> mars au 1<sup>er</sup> avril 2007 s'est tenue une exposi-

tion originale à la librairie de la Bibliothèque Historique de la Ville de Paris.

Le talentueux graphiste Eloi Valat illustre l'œuvre de la Commune de Paris à travers un choix de soixante textes publiés au Journal officiel du 20 mars au 24 mai 1871. En illustrant ces textes il a su montrer l'œuvre novatrice de la Commune. Son graphisme très moderne prouve l'actualité de la Commune et s'allie parfaite-

ment aux propositions des Communards pour changer la vie des plus humbles dans l'intérêt de tous.

Lire le «Journal officiel» pourrait sembler fastidieux mais le coup de crayon d'Eloi Valat surprend. Il nous plonge dans le texte sans aucune difficulté. Ce dessin grand format, vif, coloré, vivant, dynamique, est à l'image de cette Commune qu'il illustre parfaitement.

La vie quotidienne des Parisiens apparaît aussi à travers la publication de la partie non officielle du journal, (faits divers, anecdotes...) rendant ainsi cette présen-

tation très réaliste. On entre dans l'Histoire comme dans une bande dessinée, avançant au jour le jour, en suivant les textes, dans cette volonté que les Communards ont eu de construire une société juste où la liberté, la fraternité, l'égalité ne seraient pas de vains mots. Un seul regret : il n'y a pas de catalogue pour cette exposition. En sortira-t-il un ouvrage ? Le texte est écrit, les dessins sont fort colorés, ce pourrait être un très bel album !

C.R.

## «Le cri du peuple» et Tardi à l'espace Niemeyer

Le 12 mars a eu lieu l'inauguration de l'exposition sur la bande dessinée de Jacques Tardi «Le Cri du peuple» à l'espace Niemeyer (siège du P.C.F., place Colonel Fabien) en présence d'une foule très nombreuse. C'est à partir d'un livre de Jean Vautrin que la bande dessinée a vu le jour. Celle-ci est parue en 4 tomes et dans un format très particulier. L'inauguration a été honorée

des Editions Casterman. Seul Jean Vautrin était absent, aussi a-t-il laissé Dominique Grange lire un texte de sa plume. L'inauguration se termina en chansons et autour d'un communard avec dans la foule beaucoup d'adhérents de notre association. Celle-ci a été invitée à ouvrir une table de lecture présentant ses meilleurs livres sur la Commune.



autour de l'auteur, de quelques personnalités : Jean-Louis Robert, président de l'Association des Amis de la Commune ; Henri Malberg l'initiateur de cette exposition ; Marie-George Buffet ; Francis Parny responsable de la Culture au P.C.F. et Louis Delas responsable

Je voudrais laisser la parole à Jacques Tardi en citant son début d'allocation : «Nabot, monstrueux, passé maître dans la fripouillerie politique, virtuose du parjure et de la trahison... Je vois immédiatement à qui vous pensez ! Mais c'est de Thiers- «Foutriquet» - que nous



# E xposition

## «Le cri du peuple» et Tardi à l'espace Niemeyer (suite)

parle Jean Vautrin !...». Les auteurs nous montrent bien que la Commune est encore d'actualité et que les re-vanchards sont toujours sur le devant de la scène. L'histoire nous resservirait-elle les mêmes plats ? A méditer. Plus de cent trente planches originales étaient exposées sur les murs à l'entrée de l'espace Niemeyer. En annexe, l'on trouvait quelques vitrines avec des documents sur l'époque (quelques pièces rares témoignant de la vie au XIX<sup>e</sup> siècle) et dans un autre endroit, une vidéo d'une interview de Jacques Tardi sur sa vie et le monde de la bande dessinée.

J'ai été frappé par la force que la bande dessinée peut laisser comme message. Pourrait-on envisager que ce nouveau moyen de communication, cet art majeur aujourd'hui, soit le maillon manquant à l'éducation des jeunes et des moins jeunes ? Ne nous cachons pas que l'histoire de la Commune est

complètement occultée dans nos manuels scolaires. Certains professeurs nous le disent : «... ce n'est pas au programme. J'en parle quand je suis en avance et d'ailleurs ça passionne les élèves... ».



Pourquoi cherche-t-on à cacher ces événements ? Merci à tous ceux qui s'intéressent et veulent faire vivre la mémoire des Communards.

*Pascal Bonnefemme*



# S pectacle-lecture

Michel Pinglaut, du théâtre des Malins de Villabon (Cher), ami de la Commune de Paris de 1871, propose une lecture spectacle des légendes et contes canaques de Louise Michel. Ce spectacle a vu le jour à la médiathèque de Mably (Loire) et a été donné aussi dans divers lieux du Cher (Villabon, Fussy). Dernièrement, la formule légère (un comédien) a été donnée en



appartement à Orléans. En prologue, Michel Pinglaut raconte le voyage de la frégate «La Virginie».

Il y a aussi possibilité d'y adjoindre des chansons sur la Commune, interprétées par Michel Grange, conseiller régional Jeunesse et Sports Rhône Alpes, chargé de la chanson populaire.

Une part des recettes est reversée à l'Association des Amis de la Commune de Paris 1871.

### Contact :

Michel Pinglaut, 15 avenue Louis Billant,  
18800 Villabon

Té-fax-répondeur : 02 48 69 21 06

Durée du spectacle : 1 heure 30

*Michel Pinglaut*

## ÉMILE DUVAL, GÉNÉRAL DE LA COMMUNE\*

C'est en explorant les archives lorsqu'il cherchait des documents au sujet de la sortie de Châtillon sur laquelle il se penchait que Pierre-Henri Zaidman se prit d'intérêt pour le personnage d'Émile Duval. L'auteur suit à la trace cette figure emblématique de la Commune. Et ce faisant, il éclaire les événements qui, du siège à la tragique sortie de Châtillon, font partie de la première période de la Commune. Ouvrier d'origine modeste devenu général de la Commune, Émile Duval se présente à nous avec ses failles intimes, ses contradictions, ses convictions, et ses faiblesses dans l'action comme dans la réflexion. C'est aussi l'occasion pour le lecteur de mieux cerner ce qu'étaient l'esprit et les valeurs des Blanquistes. Il est incontestable que l'extraordinaire énergie de ces révolutionnaires fut à l'origine de la radicalisation de la Garde nationale. Leur romantisme issu du siècle passé se fortifiait des influences de "l'Internationale" et des idéaux pré-marxistes. A la croisée des idéaux socialistes du moment, ces héritiers de 1793, de René Hébert et des Enragés, animèrent une révolution qui emporta pêle-mêle ouvriers, journaliers, boutiquiers et artisans des faubourgs dans un désir de transformation radicale de la société. D'ailleurs, à ce propos, Pierre Henri Zaidman précise que « Homme d'action, Duval apparaît comme un matérialiste soucieux de la question sociale et un socialiste révolutionnaire, partisan de la représentation directe, qui n'a qu'un but : abattre la société bourgeoise ».

Duval fut aussi un homme de pouvoir qui, dans l'exercice de son mandat, fut, de bien des manières, aveuglé par le rôle et la fonction qu'il exerça au cours de l'insurrection. « Enfermé dans la logique de prise de pouvoir, il ne sait plus comment l'exercer », nous dit

l'auteur dans sa conclusion, et c'est bien là tout le drame de ce militant sincère et courageux. « On ne peut qu'éprouver un certain malaise en concluant sur tout ce que nous savons de l'action de Duval pendant ces quelques jours où il mit en pratique ses idées révolutionnaires. » Cette phase qui ouvre la conclusion de l'historien, dont la sympathie pour la Commune ne peut être remise en cause, installe une distance critique par rapport à certaines dérives autoritaires du personnage. Mais il s'agit aussi d'une tragédie, celle d'un homme qui affronte la mort, seul, et celle d'une révolution qui fut écrasée dans une débauche de haine et de sang, une révolution

festive qui avait porté très haut les idéaux les plus nobles de l'humanité. Car si la Commune fut vaincue militairement, politiquement elle eut un retentissement universel qui aujourd'hui, plus que jamais, fait écho aux rêves des jeunes insurgés, comme lors de la Commune d'Oaxaca au Mexique.

**Jean Luc Debry**

*\*Pierre Henri Zaidman  
Général de la Commune  
Editions Dittmar - 30 euros*

Pierre-Henri Zaidman

**Émile DUVAL**  
(1840-1871)

Général de la Commune



ÉDITIONS DITTMAR



# N

## otes de lecture



### UNE LÉGATION DANS LA TOURMENTE\*

Notre ami l'historien belge Francis Sartorius, ancien bibliothécaire de l'université de Bruxelles, et Jean-Luc de Paepe, attaché scientifique à l'Académie royale de Belgique, viennent de publier «La correspondance des agents diplomatiques belges en poste à Paris sous la Commune» savamment présentée.

Voilà un sujet peu banal dont l'intitulé devrait ravir les amateurs de secrets d'ambassades. En réalité il s'agit de tout autre chose : la correspondance entre le conseiller de légation Théodore de Bounder avec le baron Beyens, son supérieur hiérarchique, et avec le baron d'Anethan, son oncle, ministre des Affaires étrangères du royaume de Belgique.

Cette correspondance n'a aucun caractère officiel, c'est ce qui fait son originalité. Dès le 22 mars 1871, Théodore Bounder, assisté de Georges Neyt, secrétaire de légation, assume la responsabilité de chef de poste à Paris (il y restera jusqu'au 8 mai) tandis que le baron Beyens suit Thiers à Versailles.

L'interprétation des événements journaliers relatée par Bounder, avec une très grande liberté de ton et d'esprit, donne une idée de la vie à Paris en cette époque tourmentée. Une des fonctions principales du conseiller de légation consiste à assurer la protection des nationaux restés à Paris et à éviter qu'ils ne se compromettent dans des aventures dangereuses comme l'enrôlement dans la Légion belge pour la défense de la Commune et la perte de nationalité qui pourrait s'ensuivre, selon Bounder.

Le conseiller de légation n'est évidemment pas un partisan de la Commune mais cela n'altère pas l'objectivité des jugements qu'il porte sur les hommes au pouvoir et sur les insurgés. Il n'a que mépris pour la bourgeoisie parisienne apathique et avachie qui «n'ose relever la tête et ne l'osera pas avant de voir les pantalons rouges place Vendôme, et encore».

Ses relations avec Paschal Grousset, délégué aux relations extérieures, et Raoul Rigault, procureur de la

Commune, sont strictement administratives. Il réussit cependant à obtenir la libération de Belges arrêtés au hasard et de plusieurs ecclésiastiques. L'affaire de la violation inconsidérée de l'Hôtel de la légation de la Belgique le 16 avril 1871 est vite réglée à la satisfaction des deux parties.

Bounder estime que la classe ouvrière dans sa majorité est pour la Commune qui est énergique et ne recule devant rien. A son avis, aucun bataillon de la Garde nationale n'est tenté de passer à l'ennemi.

«La Commune, il faut lui laisser cette justice, a respecté la liberté des étrangers qui ne voulaient pas faire partie de la Garde nationale.» En revanche, les Versaillais ont souvent confondu vengeance et justice. Ils n'ont pas hésité à fusiller sans jugement des gens inoffensifs, des prisonniers, des malades arrachés à leurs ambulances.

«Il vaut mieux laisser échapper des coupables (plutôt que de mettre à mort, de punir, de détenir des innocents.»

Oui, c'est bien le conseiller Théodore de Bounder qui, par deux fois, (pages 141 et 143), a écrit cette audacieuse sentence qui donne à réfléchir, quoiqu'en puissent penser bien des juristes.

Il faut ajouter que cet ouvrage, sorti récemment des presses Du Lérot, ne dément pas la passion de l'éditeur pour le beau livre illustré avec goût.

M.C.

●  
\* Francis Sartorius  
& Jean-Luc De Paepe  
Du Lérot, éditeur, 30 euros.





## UNE TRAGÉDIE FRANÇAISE : LA COMMUNE DE PARIS DE 1871\*

Gérald Dittmar est l'éditeur de nombreux ouvrages sur la Commune. Cette fois, il a mis sa plume au service de l'Histoire, bien qu'il s'en défende. Pour rédiger son œuvre, il a compulsé scrupuleusement la presse communarde et versaillaise ainsi que les témoignages des acteurs de la tragédie parisienne de

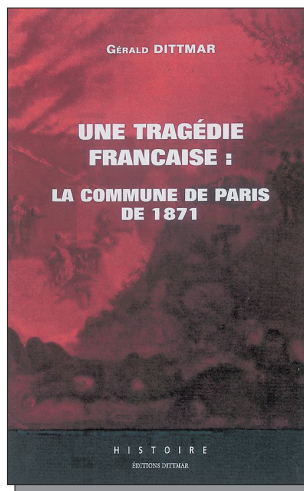
1871 (Lissagaray, Benoît Malon, Arnould, Vallès, Lefrançais, Louise Michel, etc.) sans oublier les historiens spécialisés dans l'étude de cette période révolutionnaire.

Il définit le XIX<sup>e</sup> comme «le siècle des barricades et de la guerre sociale». Nous retiendrons aussi cette réflexion afférente à la lutte des classes : «Ce retour de la barricade est également la matérialisation du «mur» qui, dans ce siècle, sépare la bourgeoisie du prolétariat non seulement dans leurs intérêts respectifs mais aussi dans dans leur rapport au savoir.» L'auteur insiste, à juste titre, sur le rôle important des femmes dans la révolution du 18 mars. Il s'est particulièrement acharné à tirer de l'oubli une femme exceptionnelle dans le domaine littéraire et politique : André Léo. Quand on pense qu'il a fallu attendre l'année 2004 pour que paraisse la biographie parfaitement documentée de «La Junon de la Commune» par Alain Dalotel !

Les annexes offrent un choix de déclarations et d'articles du plus grand intérêt : «La Révolution du 18 mars» de Charles Longuet (J.O. Commune 20 mars 1871) ; «Les Soldats de l'idée» d'André Léo (La Sociale 29 avril 1871) ; Discours d'André Léo au congrès de la Paix de Lausanne (27 septembre 1871) ; La manifeste blanquiste «Aux Communeux» (Londres juin 1874).

Mais fallait-il consacrer plusieurs pages aux prises de position divergentes des socialistes et des jacobins lors de la création du Comité de Salut public ?

En revanche, les réalisations sociales et politiques de la Commune ne méritaient-elles pas un plus long développement ?



Ce n'est pas porter atteinte à la valeur incontestable du texte que de signaler les rares erreurs et coquilles : page 25 le portrait du pianiste et compositeur Henri Dombrowski a été mis à la place du portrait du général Jaroslaw Dombrowski ; page 139 - les Versaillais s'approchent de la place Vendôme défendue par le Colonel Stimoy ; c'est Spinoy qu'il faut lire. ; page 188 - le Mur des Fédérés le 27 mai 1871 au lieu du 28 mai 1871. Quelques biographies de Communards et une bonne bibliographie complètent

cet ouvrage enrichi de belles et nombreuses illustrations.

Gérald Dittmar, dans sa conclusion, souligne que «Cent trente-cinq ans après, l'idéal de la Commune est toujours actuel» et que «l'héritage de la Commune est considérable par le caractère révolutionnaire de ses propositions et de ses réformes».

On ne peut que souscrire à pareille déclaration et remercier grandement Gérald Dittmar de son vibrant hommage à la Commune.

M.C.

1. Gérald Dittmar.  
Éditions Dittmar, 30 euros.



# N

## otes de lecture



### ÉMILE DIGEON OU L'ITINÉRAIRE SINGULIER D'UN COMMUNARD\*

Paul Tirand, ami de la Commune de Paris, a publié un livre décapant concernant Emile Digeon, lequel fut le chef de la Commune à Narbonne en 1871. On y découvre que ce séduisant personnage, peu cité par les historiens mais homme de grande qualité toujours généreusement engagé, fut successivement au cours d'une vie aventureuse : Communard, socialiste, déporté politique, journaliste, directeur d'une société à Palma de Majorque, banquier, animateur de l'insurrection en 1871 et enfin candidat aux élections législatives de la III<sup>e</sup> République. Pour couronner ce parcours insolite, il deviendra anarchiste et mourra pauvre en 1894.

Né en 1822 à Limoux dans une famille d'avocats, Emile Digeon fit ses études à Montpellier tout en découvrant au sein d'un environnement aisé le ferment d'idées républicaines et l'idée de la résistance aux pouvoirs forts. C'est ainsi qu'il connut la prison aux côtés de son père lors de la prise de pouvoir de Louis Napoléon Bonaparte. Puis il fut déporté en Algérie en 1852 - toujours avec son père - en tant qu'ennemi du régime. Ils s'en évadèrent tous les deux et vécurent ensuite jusqu'en 1867 à Palma de Majorque où vivait une petite colonie de Français.

Les Digeon s'intègrent rapidement dans l'île où Emile se marie et crée une raffinerie de sucre. Il devient plus tard banquier et riche notable jusqu'à son retour en France au moment où le Second Empire est entré dans sa phase libérale. Les idées républicaines ont fait leur chemin. Emile, devenu journaliste, est toujours sur la brèche des revendications à caractère social et lutte toujours contre le pouvoir jusqu'au moment où il se range sur des positions carrément révolutionnaires et participe à la Commune.

Deux raisons essentielles me font recommander la lecture de ce livre. La première est que nous sommes en face d'une partie de l'Histoire de la Commune vue

d'une province éloignée mais très sensibilisée aux événements politiques. Et la seconde est que, sur fond d'un engagement sans faille, la vie de Digeon se lit aussi comme un roman où l'on retrouve parmi les acteurs de cette époque Clemenceau, Jules Vallès, Louise Michel, Lissagaray, Jules Guesde, Louis Blanc, Garibaldi et bien d'autres...

En 1882 Emile Digeon fonde la Ligue Révolutionnaire Internationale qui va conduire son rêve d'utopiste (c'est ainsi qu'il se définit) à hisser le drapeau noir de l'Anarchie. On devra le prendre dorénavant comme un politique bien inspiré quand on saura que dans son rêve, il avait conçu - entre autres - l'abolition de la peine de mort, le droit pour tous à l'assistance, enfin, clin d'œil à des responsables politiques rarement en avance sur les tendances : la décentralisation des pouvoirs. Imprimées page 218 et 219, les dernières volontés d'Emile sont un monument de lucidité, de générosité et de modestie. A lire absolument avant de faire votre testament.

C.C.



●  
\* Emile DIGEON 1822-1894  
ou «L'itinéraire singulier d'un Communard»  
par Paul TIRAND.  
Collection LOGIQUES HISTORIQUES.  
L' HARMATTAN. 22 Euros.

## RENAUD ET LES COMMUNARDS\*

Pour tous les amateurs du chanteur vient de sortir un livre : «Parlez-vous le Renaud ?». L'auteur, Meziane Hammadi, sous forme de dictionnaire facile à consulter, nous livre un inventaire des mots-clés de l'univers du chanteur, avec référence aux titres des chansons. Il n'y a rien d'étonnant à ce que la Commune y figure en bonne place, dans «Société tu m'auras pas» ou «Ecoutez-moi les gavroches», car, dit Renaud, «la Commune refleurira» ...

Dans «Ravachol», Renaud fait référence à Bakounine et Proudhon. Dans «Mon bistrot préféré», ce sont Jean-Pierre Chabrol, auteur du «Canon fraternité» et Arthur Rimbaud qui sont cités. Rimbaud se retrouve plusieurs fois dans les chansons : «Mimi l'ennui», «En cloque» et «Dans la jungle». Verlaine est là aussi, toujours dans «Mon bistrot préféré» et dans «Peau aime». Renaud évoque l'Internationale et Eugène Pottier dans «Mon amoureux». Il chante les damnés ou les mauvais garçons et la canaille dans «La Java sans joie».

«Ni dieu, ni maître», devise de Blanqui se retrouve dans «Le Tango des élus», «Fanny de la Sorgue» et «Fallait pas». Courbet et «Son origine du monde» sont remémorés dans «Je m'appelle Galilée». Cette chanson figure dans le dernier double CD «Rouge sang».

«Les sous-ministres de l'âme versaillaise», héritiers du «Crapaud venimeux», le massacreur de la rue Transnonain et de la Semaine sanglante, Thiers le foutriquet apparaissent et sont fustigés dans «Rouge gorge». Et Renaud, le renard, ne peut manquer de rappeler le temps des cerises dans «Rouge gorge» : temps des cerises, mis en musique par ... Antoine Renard !

M.P.

\* Parlez-vous le Renaud, Meziane Hammadi,  
Editions le bord de l'eau, 18 euros



## La Poste communarde, une carte et son timbre édités par notre Association\*

Une carte - et son timbre ! - ont été édités par l'Association à l'occasion de la Fête de l'Humanité.

\*Cartes timbrées :

2,50 euros l'unité, 10 euros les 5 (

Frais de port : de 1 à 5 cartes 0,86 euro,

de 6 à 15 cartes 1,30 euro.

Planche de 10 timbres : 15 euros.



**LA LETTRE DE LA RENTRÉE PARAÎTRA FIN  
AOÛT 2007. DATE LIMITE DE REMISE  
DES ARTICLES 15 JUILLET 2007**